

Burundi : Benjamin Mkapa reconnaît les difficultés de sa médiation

RFI, 06-06-2017 Alors que le discours inter-burundais est toujours au point mort, un discours adressé par le facilitateur Benjamin Mkapa aux chefs d'Etat de la sous-région, lors du sommet de la Communauté des Etats d'Afrique de l'est mai dernier, circule dans la presse. Dans ce document, Benjamin Mkapa, qui communique rarement sur son travail, fait part des difficultés rencontrées au cours de sa médiation.

Désavoué par une partie de l'opposition, entravé par un gouvernement burundais peu coopérant, la tâche n'est pas facile pour le facilitateur du dialogue inter-burundais. Au Burundi, depuis le début de la crise au printemps 2015 le dialogue politique semble être au point mort. Depuis 2016, c'est l'ancien président tanzanien Benjamin Mkapa qui assume la lourde charge de faciliter le dialogue inter-burundais sous l'égide de la médiation ougandaise. Il a depuis organisé 3 rencontres dans la ville d'Arusha, mais sans résultat concret pour l'instant. Près d'un an après la mission, Benjamin Mkapa n'a toujours pas rassemblé l'ensemble des protagonistes. Ils les a rencontrés séparément recueillant des points de vue qui lui semblent difficilement conciliables. Le gouvernement maintient que le pays est pacifique, que le dialogue doit se tenir au Burundi et s'engage sur la voie d'une modification de la Constitution. Ce que rejette catégoriquement l'opposition, soulignant que l'insécurité est toujours présente, avec des arrestations et des cas de torture et de disparitions forcées. Le mot « impasse » est utilisé à plusieurs reprises et le gouvernement désigne comme responsable de la lenteur du processus de dialogue. Le facilitateur demande donc aux autorités de prouver leur bonne foi en supprimant les mandats d'arrêt contre les opposants et membres de la société civile, en libérant les prisonniers politiques et en acceptant d'intégrer les groupes armés dans le dialogue. En conclusion de ce document confidentiel, Benjamin Mkapa se dit victime de nombreuses fuites d'informations. Il rappelle que certains documents sont soumis au secrétariat de la communauté des Etats d'Afrique de l'est.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});